

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIEPPE - 7601 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 24/11/2025 - 3402 - 2024 B 00483 - 938 328 200 - 2CNO

1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949\*07

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2CNO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>7</u>		
Adresse de l'entreprise <u>1276 LA GRANDE RUE 76950 LES GRANDES-VENTES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>		
Numéro SIRET* <u>9383282000010</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, <u>30/06/2025</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété :*				
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE  
 RECU  
 LE 12 NOV. 2025  
 2025 / 3402

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 (NOT-SD)

CEMTEIE CONFORME  
 ORIGINAL

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2CNO		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 176 850 ..... )			DA	1 176 850		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG			
	Report à nouveau			DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	89 830		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 266 680		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
<b>TOTAL (II)</b>			DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	203 738		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	867		
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	204 606			
Ecart de conversion passif *			ED	<b>TOTAL (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 471 286			
RENVUOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	204 606		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

**DGFIP N° 2052 - SD 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 10 023	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF 10 023
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG -10 023	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 105 450	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP 105 450	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 5 596	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU 5 596	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV 99 854	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW 89 830	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CNO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	<b>(IX)</b>
Impôts sur les bénéfices *		HK	<b>(X)</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	105 450
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	15 620
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	89 830
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	<b>Exercice N</b>		
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTIA

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2CNO		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM	KN	KO	
	Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[ Dont Composants M2 ]	KP	KQ	KR		
		[ Dont Composants M3 ]	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3 ]	KS	KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
		Embballages récupérables et divers *		LE	LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ	
		Avances et acomptes		LK	LL	LM	
		TOTAL III		LN	LO	LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
	Autres participations		8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V		
	TOTAL IV		LQ	LR	LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	ØH	ØJ		
					1 370 850		
					1 370 850		
					1 370 850		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU	
		Embballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF
TOTAL III			IY	NG	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		1Ø	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	2G	
	TOTAL IV		13	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	ØK	ØL	ØM	
					1 370 850		
					1 370 850		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le <u>30/06/2025</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 **AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CNO</u>										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN					
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH					
<b>TOTAL I</b>			RK			RM			RN			RO					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
			Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF			QG		
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
<b>TOTAL II</b>			QU			QV			QW			QX					
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			ØN			ØP			ØQ			ØR					
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1			
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8			
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6			
		Sur sol d' autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4		
		Inst. gales, agenc am. divers		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				T2			
		Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				T9			
Autres immobilisations corporelles		Inst gales, agenc et am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				U7			
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5		
		Mat bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					W3		
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1		
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO				NO			
<b>TOTAL III</b>																	
<b>Total général (I + II + III)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ							
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>															
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2CNO		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 2CNO				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (Prévision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	95 450		95 450					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
<b>TOTAUX</b>		VT	95 450	VU	95 450	VV					
RENVUJS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	867		867						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	203 738		203 738						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	204 606	VZ	204 606						
RENVUJS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	203 738			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD											

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 30/06/2025		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA 89 830		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %		I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	XR		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
				<b>TOTAL I</b>		WR 89 830		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Régimes impositifs particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WU		
		- imposées au taux de 0 %				WV		
		- imposées au taux de 19 %				WH		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP		
		- imputées sur les déficits antérieurs				WW		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						XB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						I6	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A				WZ		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XA		
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZX		
Majoration d'amortissement*						ZY		
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XD	
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF	
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	XG 100 177		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice ( I moins II) déficit ( II moins I)		XI		XH 100 177		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XJ 10 347		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)				XN		XO 10 347		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CNO</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ 10 347
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK 10 347
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CNO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau <i>(NB : le total I doit être égal au total II)</i>	- Réserves légales - Autres réserves	ZB		TOTAL II					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
	<b>TOTAL I</b>	ØF				ZF							
										ZG			
										ZH			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										<b>Exercice N :</b>			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7					YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET LIQUIDATIONS EXTÉRIEURS	- Sous-traitance									YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété		dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8					XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	9 957		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES					ST	66		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	10 023		
	- CFE et CVAE									YW			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)		ZS					9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD									YX			
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*									ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*									ZK	5,16 %		
	- Numéro de centre agréé*		XP								ZR		
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL		
						Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO		
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES** Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.



Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO

Néant  \*

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>1</sup> ou 12,80 % <sup>2</sup>	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>1</sup>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>1</sup>	

- <sup>1</sup> Entreprises soumises à l'IS
- <sup>2</sup> Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <sup>1</sup>	Moins-values à 12,80 % <sup>2</sup>	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <sup>3</sup>	Solde des moins-values à 12,80 % <sup>4</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine <sup>1</sup>	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <sup>5</sup>	Solde des moins-values à reporter col. <sup>6</sup> = <sup>2</sup> + <sup>3</sup> - <sup>4</sup> - <sup>5</sup>
	À 19 % ou à 15 % <sup>2</sup>	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <sup>3</sup>	À 15 % ou 19 % <sup>4</sup>		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 2CNO		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 06/12/2024		et clos le : 30/06/2025	
Durée en nombre de mois		17	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + total 2 - total 3)</b>	
		OG	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
		Effectifs au sens de la CVAE * EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPLIA

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaratic

17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2025

N° SIRET

9 3 8 3 2 8 2 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2CNO

ADRESSE (voie)

1276 LA GRANDE RUE

CODE POSTAL

76950

VILLE

LES GRANDES-VENTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	117685
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	2	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	117685

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom de famille  GENTHEN Prénom(s)  CHRISTOPHE  
 Nom d'usage  % de détention  78,7730 Nb de parts ou actions  92 704,00  
 Naissance : Date  04/01/1968 N° Département  80 Commune  ABBEVILLE Pays  France  
 Adresse : N°  1276 Voie  Grande Rue  
 Code postal  76950 Commune  LES GRANDES-VENTES Pays  France

Titre (2)  MME Nom de famille  maugis Prénom(s)  NATHALIE  
 Nom d'usage  GENTHEN % de détention  21,2270 Nb de parts ou actions  24 981,00  
 Naissance : Date  16/04/1967 N° Département  76 Commune  saint adresse Pays  France  
 Adresse : N°  1276 Voie  Grande Rue  
 Code postal  76950 Commune  LES GRANDES-VENTES Pays  France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

N° SIRET : 9 3 8 3 2 8 2 0 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2CNO

ADRESSE (voie) 1276 LA GRANDE RUE

CODE POSTAL 76950

VILLE LES GRANDES-VENTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination CF3P

N° SIREN (si société établie en France) 413750639 % de détention 75,75

Adresse : N° 130 Voie RUE D ORIVAL

Code Postal 76950 Commune LES GRANDES-VENTES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe SA (EUS) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

**2CNO**  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.176.850 €  
SIEGE SOCIAL : 1276 LA GRANDE RUE 76950 LES GRANDES VENTES  
938 328 200 RCS DIEPPE

---

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 OCTOBRE 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2025, soit la somme de 89.830,43 €, de la manière suivante :

- à la « Réserve légale » :	4.491,52 €
- Le solde, au comptes « Autres Réserves » :	85.338,91 €
	-----
Total :	89.830,43 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.266.680,43 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 octobre 2025**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président  
Monsieur Christophe GENTEN

